



A. W. BLOUIN.
Fondateur de l'Ordre au Canada.
Father of the Order in Canada.



Le fondateur de l'Ordre des Forestiers Catholiques en Canada, Mr. A. W. Blouin, est né à St. Pierre, Comté de Montmagny, P. Q., le 1er Août, 1852.

Après avoir suivi un cours commercial au collège de Montmagny, il fut nommé par son parent et protecteur feu l'Hon. J. G. Blanchet, orateur de l'Assemblée Législative, à une position de clerc sessionnel à la Législature en 1867, position qu'il occupa jusqu'en 1871. A cette époque il fut nommé à une position importante sur le chemin de fer Intercolonial par les contracteurs, M. M. Bertrand & Berlinguet, dans le Nouveau Brunswick, et plus tard par Mr. Thos. McGreevy dans la vallée de Métapédia.

M. Blouin comme beaucoup de nos compatriotes avait la soif des voyages et en 1878 il partait pour aller se fixer à Chicago.

A peine était-il arrivé en cette ville, qu'il entra comme caissier dans une des plus grandes fonderies des Etats-Unis, "The Chicago and Erie Stove Co." Il administra les finances de cette puissante compagnie pendant cinq ans et en 1883 il entra au service de la "Union Trust Co. Bank" en qualité de comptable. Il laissa cette position en 1888 pour venir s'établir à Montréal.

C'est pendant son séjour à Chicago qu'il entra dans l'Ordre comme *charter member* de la Cour No. 25. Les avantages que notre société offre à ses membres l'avaient frappé. Il savait que ces sociétés de bienfaisance étaient alors à peu près inconnues au Canada, et quand, à ses heures de loisir, le souvenir du pays natal lui faisait gâter au cœur l'espoir d'y revenir bientôt, il songeait au grand bien que l'établissement de l'Ordre y ferait à ses compatriotes. Bientôt cette pensée devint projet, et il en fit part à son ami l'Honorable

John F. Scanlan, fondateur de l'Ordre et Grand Chef Ranger d'alors. Celui-ci, en homme d'affaires, saisissant l'occasion qui se présentait de répandre la Société surtout à l'étranger, émit une commission de D. G. C. R. à M. Blouin, à son départ de Chicago, le 28 Avril, 1888, lui souhaitant un heureux voyage et succès dans sa nouvelle entreprise.

Arrivé à Montréal quelques jours plus tard, et voulant tenir la promesse qu'il avait faite à M. Scanlan, d'établir l'Ordre des Forestiers au Canada dans les trois mois, M. Blouin se mit à l'ouvrage avec toute l'énergie qu'on lui connaît.

Une opposition sérieuse et imprévue se fit aussitôt sentir de tous côtés; on ne voulait pas entendre parler de Forestiers à Montréal; les sociétés déjà existantes y voyaient un compétiteur redoutable et il fallait le combattre dès l'origine.

La question d'introduction de la Société au Canada fut soumise à Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, qui, après avoir pris connaissance de la constitution et des règlements de notre société, se déclara satisfait et lui donna son approbation. Les démarches que fit notre fondateur pendant quelques semaines, en cette ville, furent peu fructueuses, mais loin de se décourager, il dirigea son travail dans la direction de Québec, où le besoin d'une société de ce genre se faisait sentir depuis longtemps. Il y reçut de suite l'appui du clergé: la cause triomphait.

Avec le concours de son frère, M. J. N. Blouin, la première Cour Canadienne fut fondée le 16 Juillet, 1888, et prit le nom de Cour Chaudière No. 86.

De cette Cour, qui fit parler d'elle dans le district de Québec, surgirent les cours St. David No. 90; de Montcalm No. 91, et Déziel No. 94. A la suite de ce beau résultat, il fallait reprendre à Montréal le travail interrompu. Des assemblées publiques furent tenues à la salle St. Patrick, rue

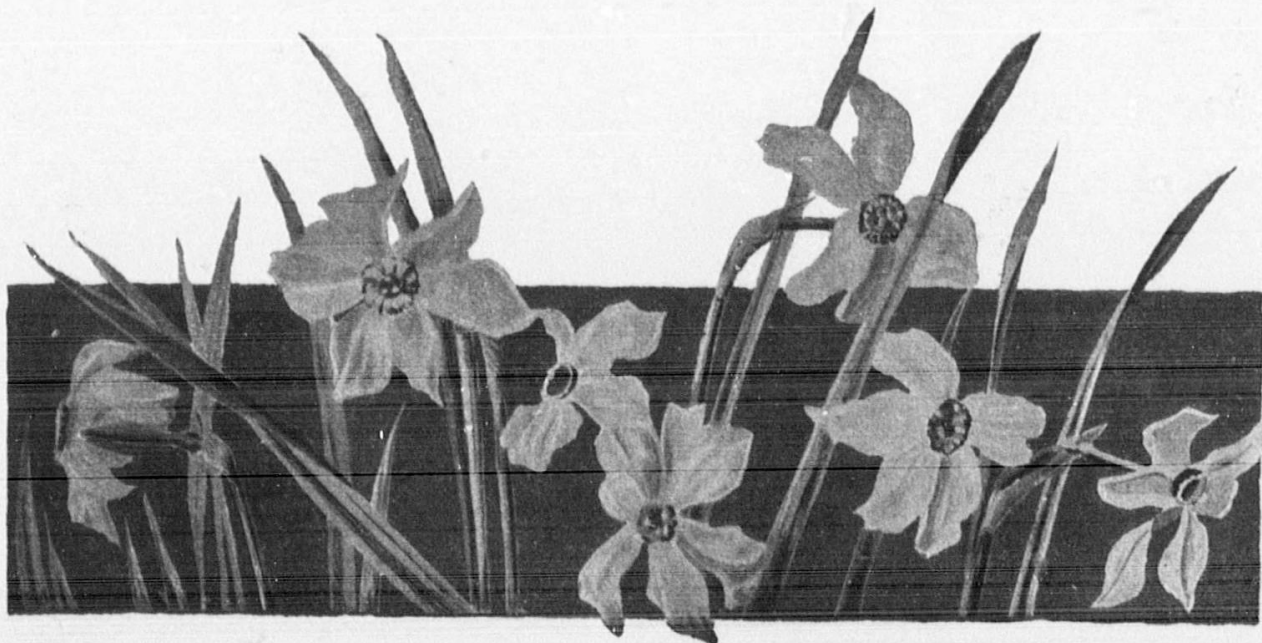
McGill, et à la salle des Chevaliers du Travail, rue St. Laurent. Ce n'est qu'après six longs mois de travail que les dernières difficultés furent vaincues, et que la Cour St. Patrick No. 95 fut instituée, le 7 Janvier, 1889. Nos compatriotes du Mile End ne se firent pas attendre bien longtemps. Aux premiers jours de Mai de cette même année, la Cour Ville-Marie No. 112 était organisée, et de cette époque date la prospérité sans précédent de l'Ordre des Forestiers Catholiques au Canada.

Nos compatriotes répondaient à l'appel: il fallait se joindre à la société qui donnait les plus grands avantages pour le moins de déboursés. Soixante et sept Cours sont maintenant en existence et prospèrent au Canada, et plusieurs autres sont en voie d'organisation. M. Blouin a aussi organisé les Cours de Bréboeuf No. 166; Trois Rivières No. 178, et St. Barthélemy No. 249; et il est maintenant membre de la Cour de Bréboeuf No. 166.

M. Blouin est aussi le fondateur en cette Province de la "Catholic Benevolent Legion," société qui donne une assurance de \$5,000, avec secours en cas de maladie. Cette société compte près de 30,000 membres.

M. Blouin compte de nombreux amis à Chicago. Lors de son départ de cette ville, ils voulurent lui témoigner leur appréciation des services qu'il avait rendus à la cause républicaine parmi ses compatriotes dans la grande ville de l'ouest, et le recommandèrent au Président Harrison pour la position de Consul des Etats-Unis aux Trois-Rivières; mais les amis du Colonel Smith, le Consul actuel, firent nommer ce dernier à la place de notre ami.

M. Blouin occupe à Montréal, depuis le 1er Mai, 1889, la position d'inspecteur de la Banque d'Hochelega, une de nos banques Canadiennes les plus prospères.



ving resolutions:

Session of the High Court
ers, did order, that suitable
John F. Scanlan, bearing
r able, arduous and charit-
truly benevolent Catholic

we owe to our church, our
ace on record the evidence
f this Order, and therefore

magnificent results of the
dence of heaven you were
u established the Catholic
ig the great success of your
s our profound gratitude to
le work you done for the
when you established the
or this you have our most

As a further evidence of
im you "Father of the
d hereby order that this
"O.F. Guide," our official
eeting of the Subordinate
py of these resolutions be
to you, Mr. John F.

P. LAUTH,
High Chief Ranger.
J. DILLON,
High Secretary.

itted.

Scanlan, now fills the
nt of the United States